



COMMUNE DE VINS-SUR-CARAMY

Par délibération n°2019-029 du 23/04/2019, le Conseil Municipal de VINS SUR CARAMY a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU pour la création d'un parc solaire et a précisé les modalités de la mise à disposition du public du dossier.

Le dossier, objet de la procédure de déclaration de projet, est mis à la disposition du public en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture du 3 mai 2021 au 04 juin 2021.

Durant cette période, les observations sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU pourront être consignées sur le registre déposé en Mairie. Elles peuvent être adressées par écrit à Monsieur le Maire – Déclaration de projet – adresse postale : Mairie de VINS SUR CARAMY, Place de l'Eglise 83170 VINS SUR CARAMY ou adresse courriel : urbanisme@vinssurcaramy.fr

Suite à cette mise à disposition, une enquête publique en présence d'un commissaire enquêteur en mairie aura lieu pendant une durée d'un mois. Les dates de l'enquête seront annoncées par voies de presse et d'affichage.